

# MARNES

## Infos

Bulletin d'information  
municipal de Marnes

### LES ÉLUS ET LEURS FONCTIONS :

#### Angélique DESVIGNES – Maire de la commune

Déléguée titulaire de la Communauté de Communes du Thouarsais

Présidente de toutes les commissions communales

Vice-Présidente RH et affaires scolaires au SIVU RPI Les 5 Villages

Commission communauté de communes : Organisation, Ressources, Concertation et Numérique, élaboration du journal Territoire, PLH-PLUI, Sports et Jeunesse

Déléguée syndicat de la Vallée de la Dive, correspondante sécurité routière et ambassadeur COVID

#### Germain GIROUARD – 1er adjoint

Délégué suppléant de la Communauté de Communes du Thouarsais

Vice-président au syndicat de la Vallée de la Dive

Commissions communales : travaux et bâtiments, voirie, marais et chemins, communication, agents communaux, appels d'offres, action sociale

Commission communauté de communes : Aménagement du Territoire et Habitat, Écologie, Biodiversité

Délégué au Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, délégué à la défense

#### Florent BARANGER

Commissions communales : action sociale, travaux et bâtiments, voirie, marais et chemins, environnement, cadre de vie et agriculture, agents communaux, cimetière

Responsable de l'agent technique communal

Délégué syndicat du SIEDS, SIVU RPI les 5 villages

#### Francine PAIN

Commissions communales : action sociale, environnement, cadre de vie et agriculture, communication

Déléguée au SIVU RPI Les 5 villages, déléguée suppléante syndicat du SIEDS

#### Michel DROMARD

Commissions communales : communication

Commission communauté de communes : Culture et Patrimoine

Délégué Syndicat des eaux de la Vienne

#### Laurent LANDRY

Commissions communales : action sociale, travaux et bâtiments, voirie, marais et chemins, environnement, cadre de vie et agriculture, appels d'offres

#### Rémy REIGNIER

Commissions communales : action sociale, travaux et bâtiments, voirie, marais et chemins, environnement, cadre de vie et agriculture, déchets ménagers

Commission communauté de communes : Infrastructures, Moyens techniques et Gestion des Déchets, Assainissement

Délégué au Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, délégué suppléant Syndicat des eaux de la Vienne

#### Grégoire AUGERON

Commissions communales : travaux et bâtiments, voirie, marais et chemins

Commission communauté de communes : Économie, Attractivité et Tourisme

#### Bernard TURPAULT

Commissions communales : travaux et bâtiments, voirie, marais et chemins, employés communaux, cimetière, déchets ménagers

Responsable de l'agent technique communal

#### Pierre BIGOT

# INFOS COMMUNAUTAIRES

## ÉNERGIE DANS L'HABITAT

Un Espace Info Énergie (EIE) est établi sur le territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais depuis 2007. Une équipe de conseillers est à votre service, afin de vous apporter des conseils gratuits et neutres sur les économies d'énergie et vous accompagner dans votre projet de rénovation ou de construction. Sur rendez-vous. Tel : 05 49 66 68 63 info.energie@thouars-communaute.fr



## DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis maintenant plusieurs mois, la Communauté de Communes gère la nouvelle organisation du service déchets ménagers, afin d'augmenter le recyclage des emballages et réduire la production d'ordures ménagères.

### INFORMATIONS UTILES :

- A partir du 01/01/2022, le conteneur jaune situé à côté du cimetière sera retiré de la commune.
- Les habitants de résidence secondaire peuvent contacter le service déchets ménagers afin de se faire livrer une poubelle jaune dès maintenant si ils n'en possèdent pas déjà une.
- Le ramassage de la rue de la Grève, s'effectuera de nouveau au point de collecte en haut de la rue.
- en cas de non ramassage de votre poubelle jaune ou de remplissage avant le ramassage, vous êtes invité à contacter le service déchets ménagers au numéro ci-dessous avant de les informer. Ce signalement vous permettra de venir récupérer à la mairie de Marnes un sac poubelle jaune qui sera à déposer une fois rempli à côté de votre poubelle jaune et ramassée.
- toutes les habitations doivent être équipées d'une poubelle noire, une poubelle jaune et un badge donnant accès au conteneur de la commune ou déchetterie du Thouarsais. Si ce n'est pas votre cas, merci de contacter les services de la Communauté de Communes.

Tel : 05 49 66 68 69

<https://www.thouars-communaute.fr/dechets-menagers-actualites>



## Le Nouveau Cinéma LE KIOSQUE à Thouars

Le nouveau cinéma a ouvert ses portes à Thouars. Vous retrouverez tous les programmes, les avant-premières et les films à l'affiche sur leur site internet [www.cinema-lekiosque.fr/#/](http://www.cinema-lekiosque.fr/#/) ou leur page facebook [@thouarskiosque](https://www.facebook.com/thouarskiosque)

## SERVICE COMM'GENERATION DU CIAS THOUARSAIS

Le service Comm'Génération accompagne et contribue au bien-être des seniors par différentes actions de lien social avec notamment pour objectif de rompre la solitude, de partager et valoriser les savoirs.

Comm'Génération est présent sur la commune 1 fois par mois. Pour tous renseignements, merci de vous adresser à l'association Amitié Marnoise ou à la Mairie.



## SITE DE MARNES

Toutes les actualités communales sur l'application « **Intramuros** »  
Ou sur le site [www.intramuros.org/marnes](http://www.intramuros.org/marnes)

# INFOS COMMUNAUTAIRES

## Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)

Un courrier relatif à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI) est en cours de distribution dans toutes les boîtes aux lettres des foyers du territoire (disponible en Mairie). Ce courrier explicatif récapitule le principe de calcul de la TEOMI et présente les tarifs qui ont été votés pour la collecte des déchets pour l'année 2022.

En complément, la Communauté de Communes a mis un simulateur en ligne sur le site de la communauté de communes. Cet outil permet aux usagers d'estimer le montant de leur future TEOMI. Le simulateur est accessible dès à présent sur le site [www.thouars-communaute.fr](http://www.thouars-communaute.fr), rubrique "AU QUOTIDIEN", "DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILES", page "TARIFICATION INCITATIVE".

Pour faire fonctionner ce simulateur, il est nécessaire de connaître au préalable :

- sa production d'ordures ménagères de l'année 2021
- la valeur locative du logement ou local (ligne intitulée "base" sur l'avis d'imposition foncier)

Pour toute information, vous pouvez contacter le service déchets au 05-49-66-68-69 ou bien par mail [moinsdedechets@thouars-communaute.fr](mailto:moinsdedechets@thouars-communaute.fr)

**THOUARSAIS ENSEMBLE !**

**Comment calculer sa TEOMI ?**  
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

**PART FIXE**  
= 50% DE LA VALEUR LOCATIVE DE VOTRE HABITATION  
**TAUX**  
Part comprenant les charges fixes du service de gestion des déchets (collecte, tri des recyclables, gestion des déchèteries...).  
 CETTE PART EST BASÉE SUR LA VALEUR LOCATIVE DONC VOTRE FONCIER BÂTI.

**PART VARIABLE**  
= VOLUME DU BAC  
X PRIX AU LITRE  
X NOMBRE DE LEVÉES DU BAC  
Part calculée en fonction du volume des bacs et du nombre de bacs présentés à la collecte l'année précédente.

**TEOMI**

## DEMANDE D'URBANISME EN LIGNE DEPUIS JANVIER 2022

A compter du 1er janvier 2022, toutes les demandes d'urbanisme pourront être déposées sous format numérique par voie dématérialisée.

Ce nouveau téléservice sera disponible en vous connectant au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme via le site internet de votre commune et/ou celui de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Comment déposer un dossier numérique ?

- en créant votre compte sur Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme,
- ou en vous connectant via Franceconnect (ex : Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste, ...)

Dès l'enregistrement de votre dossier sur le Guichet Numérique, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE), faisant foi de la date de dépôt de votre dossier et du départ de son délai d'instruction.

La mairie, après enregistrement de votre dossier, vous délivrera un numéro de dossier, communiqué via l'envoi d'un Accusé de Réception Électronique (ARE).



## L'office de Tourisme - Maison du Thouarsais

Depuis le 1er janvier 2018, La Maison du Thouarsais (Office de Tourisme) est un service de la Communauté de Communes. Elle poursuit dans ce nouveau cadre ses missions d'accueil, d'information, de promotion, de commercialisation, et d'aide à la population.

Les horaires changent. A partir du 15 février accueil les mardis, mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h et Jeudi, vendredi de 14h à 18h.

Informations touristiques, activités à faire pendant les vacances, renseignements pratiques... ils vous conseillent en fonction de vos demandes.

Adresse : 32 place St Médard à Thouars – Tél : 05 49 66 17 65

<https://www.maisonduthouarsais.com>

Retrouvez-nous sur le marché de Thouars (à l'intérieur des halles) tous les vendredis matin à compter du 18 février prochain de 10h à 12h.



## CENTRE SOCIOCULTUREL DU THOUARSAIS – ACTION JEUNES

Le Pass'Jeunes, accueil de loisirs pour les plus de 10 ans, ouvert pendant les vacances scolaires (sauf Noël) de 8 à 18h dans les locaux du Lycée Jean Moulin à Thouars.

Le projet Vacances Jeunes, organisation d'une journée "vacances" pour les 18 - 25 ans"

Les Arts'Osés, création d'espaces d'échanges pour tous les habitants, par le biais d'expressions culturelles et artistiques

L'accompagnement aux associations (foyers des jeunes, association de quartier).

Au centre socioculturel du Saint-Varentais, le Centre d'Animation Jeunesse est un lieu ressource pour les jeunes entre 11 et 25 ans. Ils sont accueillis sur des créneaux fixes (mercredi, vendredi soir et vacances scolaires) mais aussi sur demande collective de jeunes.

Contacts : 05 49 66 76 40

[csc@thouars-communaute.fr](mailto:csc@thouars-communaute.fr)

CENTRE SOCIOCULTUREL DE THOUARS - 7 rue Anne Desrays - BP 28



## CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION DE THOUARS

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de Thouars est un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

**Il vous guide** dans vos démarches administratives, sur les différents services et professionnels à votre dispositions.

**Il peut aussi vous orienter** vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes, des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires.

**HORAIRES D'OUVERTURE** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Privilégiez la prise de rendez-vous.

Contacts : 05 49 67 83 53

4 rue Gambetta - 79100 THOUARS

[clicdupavsthouarsais@deux-sevres.fr](mailto:clicdupavsthouarsais@deux-sevres.fr)

# INFOS COMMUNALES



## TELETHON

Les associations de Marnes, Comité des Fêtes, Florilège, l'Amitié Marnoise, la Divine Marnoise, l'ACCA et l'ACPG, organisent le **samedi 4 décembre à la salle des fêtes Gilles Baudron de 10 h à 18 h le Téléthon 2021**. Un repas est proposé le midi. Un bulletin d'inscription sera distribué dans les boîtes aux lettres.

## COLIS DE NOËL

Comme l'année dernière la commission d'Action sociale (anciennement CCAS), en vue des conditions sanitaires incertaines, a décidé de distribuer des **colis gourmands, composés de produits du terroir**, aux habitants de plus 70 ans. La distribution se fera le **jeudi 16 décembre 2021 à partir de 16h30**

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert :  
**Mardi – Mercredi – Vendredi**  
**De 9h à 12h30**

### Contacts utiles

Tel mairie : 05 49 67 41 05  
Mail : Mairie.marnes@thouars-communaute.fr  
**Mme le Maire**, Angélique DESVIGNES 07 77 86 52 36  
**1er adjoint**, Germain GIROUARD 06 21 95 02 05

## GOÛTER DE NOËL

Cette année, la municipalité organise le **mercredi 8 décembre à partir de 15h**, une animation « **décoration du sapin de Noël** » devant la mairie. Un goûter sera servi aux enfants de la commune et suivi d'une distribution de cadeaux pour les 0-12 ans. Une communication sera faite aux familles dans les boîtes aux lettres. Pour une facilité d'organisation, merci aux nouveaux arrivants de venir vous présenter en mairie si ce n'est pas déjà le cas.



La commune vous propose de participer à **la décoration de votre village**. Si vous le souhaitez vous pouvez confectionner des décos de Noël : paquets cadeaux vides, personnages en bois ou tricotés, pommes de pains peintres, sapin en bouchons...  
Toutes décos seront les biens venues, laisser libre court à votre imagination.  
Elle seront accrochées devant la mairie et dans le sapin par les enfants présents au goûter de Noël.  
Merci de déposer vos confections le 8 décembre au plus tard à la mairie.

## COMMÉMORATION DU 103EME ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Ce jeudi 11 novembre à 12h, au monument aux morts de Marnes, une cérémonie a été célébrée par la FNACA et la commune en petit comité. La commémoration s'est déroulée en présence de 3 anciens combattants, Monsieur Guy Métais, Monsieur Jacques Chupin et Monsieur Roger Audebrand dernier porte-drapeau, Madame le Maire, quelques élus et membres de la FNACA. Madame le Maire après le dépôt d'une gerbe, a lu le message de Madame Geneviève Darrieussecq en hommage à tous les "Morts pour la France" et à Hubert Germain. Une minute de silence a suivi. Un vin d'honneur a ensuite été proposé par Madame le Maire et servit sur le terrain du Pigeonnier.



## LES ASSOCIATIONS

L'assemblée générale de La Divine Marnoise aura lieu le 10/12 à la salle de la Mairie.

Pour les événements à venir, les associations peuvent en informer le secrétariat de mairie, afin qu'ils soient communiqués dans la prochaine édition et sur le site de la commune.

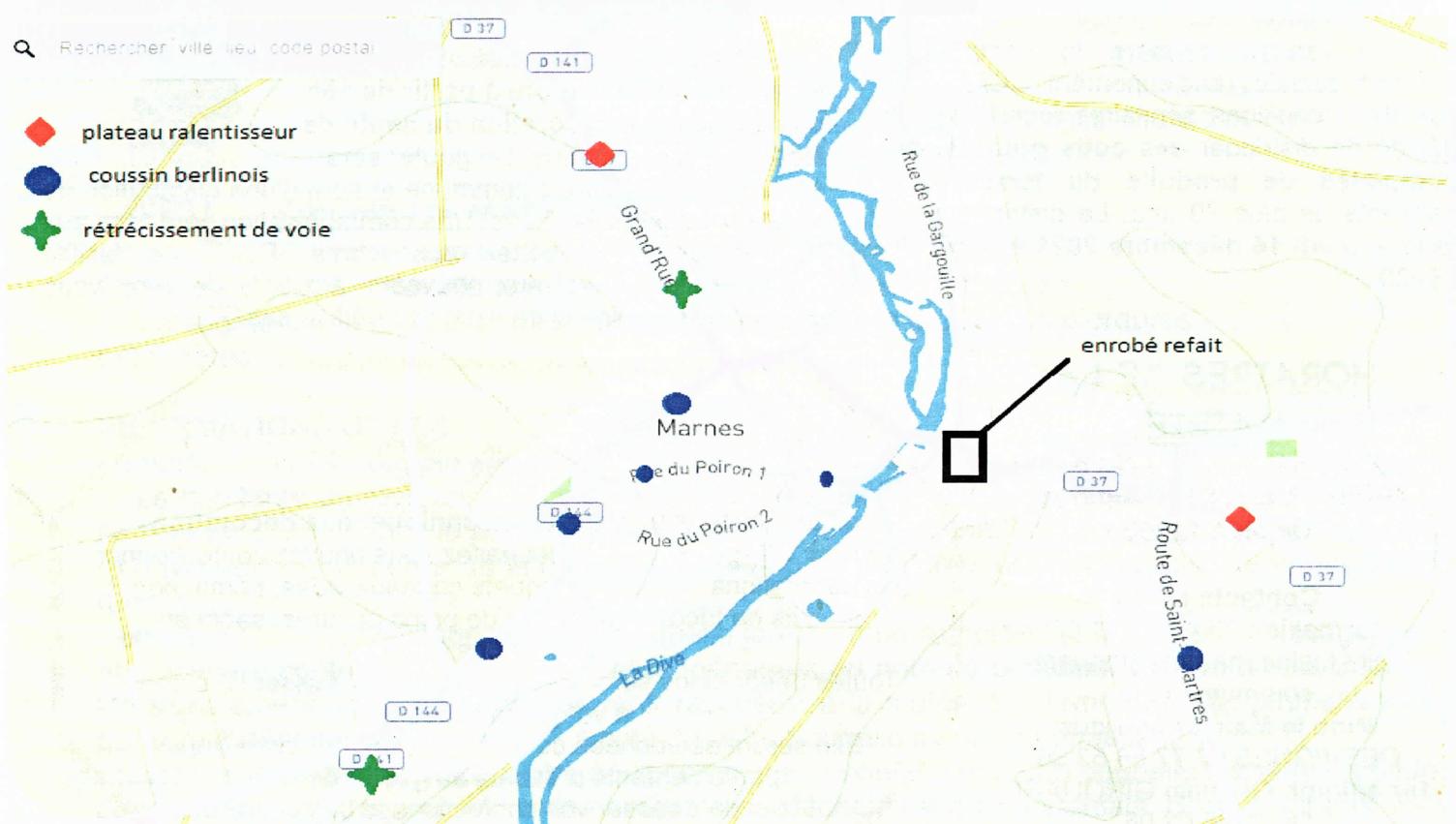
## L'aménagement du Bourg a commencé....

Comme vous l'avez peut-être constaté, les travaux annoncés et attendus depuis de nombreuses années de la Municipalité ont commencé.

Dans un premier temps jusqu'à fin octobre, l'entreprise SIGNALISATION 86 interviendra pour l'installation des différents panneaux et des coussins berlinois dans les rues secondaires.

Et par la suite, l'entreprise COLAS a été retenue pour l'aménagement de la départementale traversant le bourg. Elle interviendra d'ici à la fin de l'année.

Pour tout renseignement complémentaire, Madame le Maire vous recevra à la mairie avec ou sans rendez-vous.



### MESURES DE RESTRICTIONS

### DE REMPLISSAGE DES PLANS

### D'EAU ET RETENUES. ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Les conditions climatiques de ces deux derniers mois, notamment la faiblesse des précipitations, ont pour conséquence des débits de cours d'eau et des niveaux de nappes phréatiques inférieurs aux valeurs normales dans le département des Deux-Sèvres. La restriction du remplissage des retenues et plans d'eau à compter du 1er novembre 2021 à 8h00, dans l'ensemble du département.

Cette mesure consiste en l'interdiction du prélèvement d'eau en vue du remplissage, ou du maintien du niveau, des retenues d'eau à usage d'irrigation agricole et de tous les plans d'eau. Plus d'information en Mairie.



**LE BRULAGE A L'AIR LIBRE  
DES DECHETS EST  
INTERDIT toute l'année**  
Sauf autorisation à demander  
en mairie

### CETTE BOÎTE PEUT VOUS SAUVER LA VIE

Il s'agit de centraliser dans une petite boîte rangée dans la porte de votre réfrigérateur des informations écrites et vitales relatives à votre santé.

Si les services d'urgence interviennent chez vous, et aperçoivent un autocollant LIONS SOS au dos de votre porte d'entrée, les secours savent qu'une fiche de renseignement dont ils peuvent avoir besoin,

est disponible dans votre réfrigérateur.

Cette petite boîte est disponible gratuitement sur demande dans toutes les pharmacies du Thouarsais ou de l'Airvault-Val de Thouet en apportant le coupon disponible en mairie. Pour plus d'information, contacter la mairie.

Cette petite boîte  
placée dans votre réfrigérateur peut  
**VOUS SAUVER LA VIE**

